Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01.07.2022

ID: 089-200039642-20220623-62\_2022-DE

## ANNEXE n°3 TARIFS PROFESSIONNELS

## Accès en déchèterie pour les professionnels

## Pour les dépôts des déchets industriels banaux :

Accès limité à 3m³ par semaine (gratuit) Le m³ supplémentaire = 7 €

## Pour les déchets dangereux

1.50€ l'unité (1 unité = 5 litres)